



Régime des eaux

Conclusion d'un rapport de M. Eric Bosset, Dr ès sciences, inspecteur cantonal des eaux

L'approvisionnement en eau constitue un facteur économique important dont dépend, dans une mesure croissante, l'avenir du canton.

La consommation de cette matière première augmente sans cesse avec l'accroissement numérique de la population, le développement des centres urbains, l'amélioration des conditions d'hygiène, l'élévation du niveau de vie, l'essor de l'industrie et les transformations foncières. En même temps, l'asservissement progressif des ressources en eau souterraines d'une qualité satisfaisante tend vers une situation difficile, voire critique dans certaines régions, en raison de la pollution croissante ou de la mise en danger des réserves d'eau potable et d'eau d'usage encore exploitables. Qu'ils soient urbains, industriels ou agricoles, tous les utilisateurs ont besoin d'une eau satisfaisant à certaines exigences de qualité, par ailleurs en quantité largement suffisante pour faire face à une demande sans cesse en expansion. C'est dire qu'aujourd'hui, le problème de l'eau est non seulement un problème de qualité, mais aussi un problème de quantité.

Bien que les réserves d'eau souterraines de qualité ne soient pas entièrement exploitées dans le canton, elles ne sont cependant pas illimitées. Comparativement à ceux du nord et du nord-ouest de la Suisse, le canton de Vaud est beaucoup moins riche en nappes alluviales.

La réalimentation artificielle des nappes souterraines, par dérivation d'eau brute ou prétraitee de rivières voisines, n'est guère

possible. Le faible débit estival, voire automnal du Veyron, de la Venoge, de l'Orbe et de la Broye, ne permet pas de procéder à un tel enrichissement, à moins de compromettre l'équilibre biologique du cours d'eau.

Les sources ne suffisant plus en période sèche à assurer en maints endroits l'alimentation des agglomérations et à couvrir les besoins agricoles et industriels, il faut et il faudra toujours davantage recourir aux nappes souterraines ou prélever dans les lacs Léman et de Neuchâtel l'eau qui fait défaut.

L'utilisation accrue de l'eau des lacs, avant tout pour faire face aux demandes croissantes de la consommation estivale, est une nécessité inéluctable, alors même qu'elle s'avère en général assez coûteuse.

Considérée du seul point de vue économique, la pollution des eaux constitue une lourde charge pour la communauté, en raison de l'accroissement des dommages. A part les mesures d'assainissement propres à enrayer la détérioration alarmante de l'état sanitaire de maints cours d'eau et des lacs, ainsi que de certaines nappes d'eau souterraines, il importe aussi d'assurer la conservation des réserves d'eaux exploitables. La protection des eaux souterraines et lacustres doit s'appliquer non seulement aux eaux déjà captées ou pour lesquelles des captages sont à l'étude, mais aussi aux eaux susceptibles d'être exploitées dans un avenir plus ou moins éloigné. Sinon, le problème de l'approvisionnement en eau potable et en eau d'usage risque dans plusieurs régions du canton de se heurter à de sérieuses difficultés. C'est dire qu'une protection totale des eaux s'impose, sans distinction aucune de catégories d'eaux de surface notamment, les lacs constituant des ré-

servoirs virtuellement inépuisables. Il est clair, par contre, que certaines eaux souterraines ne méritent pas d'être protégées, en raison de leur mauvaise qualité chimique (minéralisation élevée, caractère fortement séléniteux ou ferrugineux, etc.), en tant toutefois que ces eaux ne soient pas en relation avec le réseau hydrographique superficiel par l'intermédiaire de canalisations ou de fossés de drainage.

Nonobstant des investissements de plus en plus considérables, la création d'adductions régionales de secours est indispensable pour assurer le développement dynamique du canton. Elle implique une étroite collaboration intercommunale et s'inscrit dans la politique d'approvisionnement en eau à l'échelle du canton. Les aménagements réalisés ou projetés, constituant des solutions d'ensemble, sont conçus en fonction des besoins futurs, compte tenu de l'augmentation présumable de la population et de la consommation d'eau durant les 30 prochaines années.

L'état d'entretien très variable des réseaux et l'insuffisance notoire, dans la plupart des cas, de surveillance des eaux et des installations appellent la création de régies régionales d'entretien, dans l'intérêt même des collectivités.

Enfin, quelle que soit la région, la distribution d'eau potable doit être considérée comme un service public et, de ce fait, payable et limité.



La forêt menacée

Nous avons toutes raisons de nous interroger sans cesse sur ce qu'il serait advenu de notre patrimoine forestier si la Confédération ne l'avait placé à temps sous sa

protection. Notre pays serait peut-être déjà maintenant jalonné de vastes étendues dévastées et incultes. La disparition de la fonction d'équilibre remplie auparavant par la forêt n'aurait-elle pas entraîné de nombreuses catastrophes naturelles ? Nous avons même probablement de la peine à imaginer que la forêt serait devenue, chez nous également, un objet de convoitise égoïste. Dans de nombreux endroits elle aurait même été sacrifiée allègrement à des impératifs strictement économiques. Finalement, le sol déboisé aurait été, comme souvent, jeté sur le marché spéculatif des terrains.

Tous les défrichements ne peuvent certes pas être évités. De nombreuses parcelles forestières doivent être libérées pour permettre la réalisation d'ouvrages d'intérêt public dont la construction des routes nationales n'est pas le moindre exemple. Il faut toutefois noter qu'une obligation de reboiser existe dans de pareils cas. Cela signifie donc que celui qui se voit contraint de défricher une parcelle est tenu d'effectuer un reboisement équivalent ailleurs.

Il n'est cependant pas toujours facile de s'acquitter de cette obligation. Celui qui y est astreint doit souvent acquérir tout d'abord l'espace sur lequel il peut reboiser. Or, il ne possède que très rarement les réserves de terrain nécessaires pour opérer un reboisement « sur place ». Ces reboisements ont donc lieu de plus en plus fréquemment dans des endroits déjà suffisamment boisés ou dans des contrées où le sol peut encore être acquis aux meilleures conditions. La compensation s'effectue donc dans des régions où la fonction bienfaisante de la forêt n'a plus du tout la portée qu'elle avait dans l'implantation précédente.

FEUILLETON 38

PRISONS RUSSES

Maurice GEHRI

La bouche se colle de nouveau au judas d'en face :

— Je ne dors pas. Voilà quatorze nuits que je n'ai pas fermé l'œil.

— Vous êtes malade ?

— Oui, un peu. Et puis, la prison me fait peur.

— Vous êtes tout « neuf » ?

— Oui. C'est la première fois que je « pourris en prison ».

— Comment s'appelle-t-elle, cette prison, dites-moi ?

A ce moment, une autre voix retentit au no 18. — Hé ! Vassiliouk ! laissez-nous dormir. Tu auras le temps de gueuler demain.

Un juron truculent colore la phrase. Une troisième voix grogne. Le bruit réveille encore quelques dormeurs. Des voix pâteuses demandent d'un ton maussade : Qu'y a-t-il ?

— Il y a que ce butor de Vassiliouk fait le fou. Il crie, crie, comme s'il était seul ici. Le diable emporte le crétin !

Les jurons pleuvent dru. Vassiliouk quitte le judas, se faufile docilement à sa place, sur le lit de camp. La chambrée mécontente continue de bougonner. Les voix montent. Du fond du corridor, le geôlier accourt, furibond :

— Tss, tss ! Silence ! tas de vermine. Vous ne

savez pas qu'il est défendu de faire du bruit, la nuit ? Hein ?... Ha ! ils me boivent le sang. Crapule !

— Tout ça, c'est à cause de Vassiliouk, fait une voix. Et l'homme marmotte encore quelques paroles inintelligibles.

— Te tairas-tu, Pichtchouk ? Tu as envie de retourner au bain, hein ? Tu regrettes la mine ? La peau te démange ? Tu veux le fouet ? Sacrée âme de déporté ! Gibier de Sibérie !... Quelle racaille, Dieu de bonté !

Tout se calme. Le surveillant apporte son escabeau, le place au milieu du corridor, entre les deux portes, s'y installe. Il monologue encore pendant quelques minutes, exclamatif ; puis se calme, lui aussi, et se met à ronger une croûte de pain.

— Allons ! pensé-je, il est écrit que je n'aurai pas d'eau cette nuit. Rendormons-nous.

A mon réveil, au matin, la cellule est pleine de soleil. Dans le corridor, un bruit sourd de gens qui marchent et travaillent. Je constate avec plaisir que ma cellule est claire et presque propre. Les murs ne sont pas trop délabrés, la paille du lit a l'air fraîche. Le plafond est plat : plus de voussure. Les fenêtres sont doubles et ne s'ouvrent pas : sauf un vasistas minuscule, il n'y a aucun appareil de ventilation. Entre les deux fenêtres, une rangée de solides barreaux. Le poêle se charge et s'allume du corridor ; fraîchement recrépi, il ne doit pas fumer.

Je déchiffre des inscriptions que l'ennui de quelque prisonnier s'est exercé à sculpter dans la

porte avec un clou. Puis je regarde longuement par la fenêtre le paysage que j'aurai désormais sous les yeux : une vaste plaine couverte de neige fraîchement tombée, des bouleaux qui ont encore quelques feuilles, des casernes de bois, avec des sentinelles qui montent la garde, l'arme au pied. Mais où suis-je ? Quel est cet endroit ? Il faut pourtant que je le sache. J'appelle par le judas l'un des prisonniers qui vont et viennent dans le corridor. Le geôlier m'aperçoit, baisse l'obturateur de fer. A neuf heures, un prisonnier m'apporte une ration de pain noir ; à midi, une écuelle de soupe au sarrasin ; à trois heures, l'eau chaude pour le thé : je refuse l'eau n'ayant ni thé ni sucre. Chaque fois que ma porte s'ouvre, je renouvelle ma tentative : le geôlier interdit au prisonnier de répondre à mes questions. Si j'adresse la parole au gardien, il fait sonner son trousseau de clefs et tire la porte à lui violemment. La revue a lieu à cinq heures. On me fouille des pieds à la tête, on fouresse dans la paille et dans le poêle, on secoue les barreaux, en glissant la main dans le vasistas. Je ne questionne pas : ce serait inutile. La horde sort, sans que personne ait dit un mot. Ce premier soir est long, sans fin. La nuit plus longue encore. Le sommeil ne vient pas : j'écoute pendant des heures le tic tac de la pendule. Je m'endors enfin, fatigué de penser. Mais à six heures, de nouveau, un bruit de verrous me réveille. Je ne comprends pas où je suis ni ce qu'on veut de moi. Je vois le supérieur et les gardiens sur le seuil de la porte.

— Ah ! oui ! je suis en prison. Pas à Gitomir. On m'a transféré quelque part.

Je retombe sur ma paillasse. Quelqu'un me secoue par le bras :

— Quoi ? Que voulez-vous ?

— La revue, comprenez-vous ? On fait la revue. M. le supérieur passe la revue. Levez-vous.

— Fichez-moi la paix.

On sort. Je me rendors, pour me réveiller quelques minutes après au bruit du va-et-vient dans le corridor. Le second soir se passe comme le premier, dans le même silence, dans une complète solitude : le judas reste obstinément fermé. Ma porte ne s'ouvre qu'aux heures des repas : une main rapide glisse le pain, l'écuelle, et se retire ; la porte retombe aussitôt. Sauf le lit, pas de mobilier dans la cellule. Elle en paraît spacieuse : trois mètres de long sur deux de large. Je l'arpente, je fume, je me couche, je me relève, je me recouche, je regarde par la fenêtre, je prête l'oreille aux bruits. Le temps coule, sans bruit et sans hâte, comme une eau paresseuse dans la steppe. Hébétement et ennui. Le soir, quelques minutes avant la revue quotidienne, ma porte s'ouvre encore une fois. Le gardien me tend un petit paquet, enveloppé d'un mouchoir de poche rouge : une pincée de thé, quelques morceaux de sucre, du beurre. Je regarde le gardien, surpris :

— C'est votre voisin qui vous envoie ça.

(A suivre)

Publicité et rédaction : F. Traubaud, Morges

Ceci ne correspond naturellement ni au sens ni à l'intention de la législation forestière pour qui le rôle capital de la forêt dans la nature prévaut sur sa signification économique. Nul n'ignore que le domaine forestier est devenu à l'heure actuelle une indispensable zone de détente. Il n'est par conséquent pas indifférent qu'un reboisement compensatoire soit effectué n'importe où. Le Conseil fédéral a rejeté avec raison, il y a quelques années, une demande de déboisement à proximité d'une zone à forte densité de population. Il a justifié son attitude en montrant que la communauté des habitants ne bénéficiait plus de l'action bienfaisante de la forêt dans une mesure égale si le remplacement de cette dernière s'opérait dans des régions retirées et peu peuplées. Or, ce qui était valable à l'époque pour des privés l'est encore aujourd'hui pour les pouvoirs publics. Aussi, tout urgente et indispensable que soit la construction de routes ou d'autres ouvrages d'intérêt public, les solutions de rechange bon marché ne doivent pas entrer en considération. On ne saurait impunément oublier que la forêt est au moins aussi nécessaire à notre vie que ne le sont beaucoup d'autres acquisitions de la civilisation moderne.

ASPAN

CHRONIQUE

Promotion militaire. — Vendredi en fin d'après-midi a eu lieu au château de Morges la cérémonie de promotion de l'école de sous-officiers infanterie motorisée de Bière, commandée par le colonel E.-M. G. Burger. Ce dernier salua M. le syndic de Morges L.-E. Matile, le colonel Ed. Bertholet, chef des arsenaux et représentant les autorités militaires, M. P. Aubert, chef du département militaire, étant retenu par une autre cérémonie similaire ; le colonel-brigadier Christ, nouveau commandant de la br. ter I, qui remplace le colonel-brigadier Daniel Nicolas, Préverenges, dès le 1er janvier ; le colonel E.-M. G. Monod ; les lt-colonels Ed. Fazan, intendant, Bière ; Addor, Romont ; sans oublier quelques parents venus pour la circonstance.

Le colonel E.-M. G. Burger, entouré des instructeurs, donna une consigne aux nouveaux sous-officiers qui depuis lundi auront la tâche d'instruire nos futurs soldats. Fermeté, justice et compréhension doivent distinguer nos chefs à tous les échelons.

L'acte de promotion, toujours émouvant dans sa simplicité, étant accompli, au nom du chef du département, le colonel Bertholet prononça l'allocution suivante :

Sous-officiers !

Le Département militaire de ce canton s'associe à cette manifestation de promotion militaire. M. le conseiller d'Etat Aubert, retenu à cette même heure à une manifestation militaire s'excuse.

Il me charge de vous apporter son salut patriotique.

Vous avez été promu au grade de caporal, le premier grade de notre hiérarchie militaire, soyez-en fiers et dignes.

Cette promotion vous confère le droit de commander et d'être obéis, vous êtes de nouveaux et jeunes chefs, capables et destinés à assurer la relève des cadres de notre armée.

Aujourd'hui plus que jamais, le recrutement des cadres est un problème fondamental. Beaucoup redoutent l'effort et quelques sacrifices. Vous avez été choisis parmi les meilleurs, vous avez consenti, soyez-en félicités.

Un mois durant, votre commandant et ses collaborateurs se sont efforcés de vous former tant techniquement que moralement à votre futur métier de chef. L'expérience du commandement, au contact de vos hommes, reste à acquérir. C'est une phase passionnante qui vous apportera pleine satisfaction et contribuera à l'épanouissement de votre personnalité.

Etre chef, c'est avant tout, certes, commander, mais c'est surtout prendre la responsabilité, connaître et comprendre ses subalternes.

Tout chef doit respecter la personne de ses subordonnés et leur faire confiance. Il fait appel en eux aux sentiments de l'honneur, source de la volonté de servir, de la fidélité au devoir. Le chef fera preuve envers ses hommes de bienveillance et de sollicitude tout en faisant respecter la discipline. Il prêterait aide aux faibles et usera d'indulgence à leur égard.

Dans trois jours, propulsés par l'enthousiasme de votre âge, formés à une école de discipline et d'efforts, vous prendrez en charge l'instruction à la vie militaire de jeunes recrues que vous confie leur famille.

Cet engagement est grand, cette tâche est noble. Vous saurez, par votre exemple, et avec l'aide de vos chefs supérieurs qui ont mis sur

pied un programme de travail intéressant et utile, contribuer à faire de vos jeunes recrues des soldats prêts à servir et à défendre le pays.

C'est dans cet espoir et cette confiance que les autorités de ce canton vous adressent leurs meilleurs vœux.

Puis toute l'assemblée chanta la « Prière patriotique ». Pendant que nos sous-officiers visitaient le musée militaire, les officiers et invités furent reçus par le maître de céans dans la splendide salle d'état-major. Le colonel Burger remercia le colonel Bertholet pour les conseils donnés en son discours et les parents qui, par leur présence, marquent leur intérêt pour notre jeunesse et notre pays.

Cette fin d'après-midi laissera à chacun un lumineux souvenir.

Aviron. — Régates nationales. — Dimanche, aux régates nationales d'aviron Forward-Rowing-Club enlève le titre de champion suisse juniors 17-18 ans en deux avec barreur. Quoique non habitués à cette discipline, mais rodés avec le 4, Fernand Traubaud-Roland Pasche ; Charles-Henri Carlin, barreur, ont de haute lutte enlevé le titre, se qualifiant ainsi pour les régates des cinq nations où se rencontreront les meilleurs juniors au début d'août à Berne. Ce premier titre national pour notre cité a été couronné par une splendide channe qui ornera la vitrine du club.

En huit seniors A l'équipe composée de Jacques et Alain Beck, Daniel Détraz, Jean-Louis Marmillon, Nicolas Wütrich, Jean-Paul Suardet, Jacques Morandi, Hans Kaegi, après une course très chaudement disputée, se classa deuxième derrière le huit d'étudiants nordiques (Nordiska), se qualifiant ainsi pour les régates internationales d'Amsterdam.

Le quatre seniors A enlève la première place aux éliminatoires, mais après avoir mené les trois quarts de la course, rétrogradèrent et finit troisième. J. et A. Beck, D. Détraz, J.-L. Marmillon ; W. Utzinger, barreur, peuvent être fiers de ce résultat.

Le quatre juniors composé de Jacques Faini, R. Pasche, F. Traubaud et Yves Marmillon, barreur Ch.-H. Carlin, ne put accéder en finale étant quatrième aux éliminatoires.

L'on peut aussi citer à l'honneur les deux entraîneurs, MM. Gérard Chevalier et Peter Meyer, les deux compétents entraîneurs qui par leurs conseils et dévouement, contribuent au succès des différentes équipes.

A leur retour, nos rameurs étaient attendus au stamm par les anciens et récents présidents et après baptême du succès, notre monde s'en alla chez M. J.-P. Cuénod, président, où une savoureuse collation fut partagée en toute amitié.

Maintenant se pose un grave problème pour notre club, c'est celui des déplacements et leur financement ; l'achat de nouveaux bateaux. Tous supporters ou amis désirant épauler notre Rowing-Club seront les bienvenus.

2 juniors avec barreur : 1. Forward, 5'45"66 ; 2. Waedenswill, 5'46"96.

Huit : 1. Nordiska, 6'14"05 ; 2. Forward, 6'16"48.

4 seniors : 3. Forward, 6'54".

Denges. — Plan de quartier. — Réuni sous la présidence de M. J.-P. Perrin, le Conseil général a examiné le premier plan de quartier soumis à son approbation. Il s'agit d'un ensemble de trois immeubles, dont un de huit étages, de quarante appartements chacun. Problème nouveau pour notre législatif, aussi avait-on fait appel à M. Truan, chef du service cantonal de l'urbanisme, pour donner les informations et éclaircissements nécessaires et son appréciation.

Le préavis municipal recommandait l'adoption de ce plan, qui a l'avantage de fixer de façon définitive l'aménagement d'une partie du territoire communal, en bordure de la gare de triage. Une commission, composée de MM. Philippe Chapuis, Marcel Grosso et Roland Guignet, l'avait à son tour examiné de près. Elle s'était entourée de tous les renseignements désirables. Ce projet est plaisant. Il est nettement supérieur, à tous égards, à une première esquisse présentée il y a quelque temps, dans les limites réglementaires, mais comportant six locatifs. Elle préavisait favorablement.

Le tout est abondamment discuté et commenté. Plus que jamais, nous sommes à un moment crucial de l'histoire du village. Le projet est finalement adopté par 29 oui contre 1 non. Il y a deux bulletins blancs.

St-Sulpice. — 49e fête de l'Abbaye. — Samedi, dimanche et lundi se sont déroulées à St-Sulpice les manifestations prévues pour la 49e fête de l'Abbaye de cette localité. En fin de semaine chaque sociétaire mit un point d'honneur à faire le coup de feu au stand pour gagner... qui sait une reine... ou tout au moins l'un des beaux prix réunis par la commission ad hoc. La première soirée vit une très grande affluence pour le bal, conduit par l'excellent orchestre « The Rollands », ainsi que sur les métiers installés par les forains sur la place du débarcadère. On dit même qu'il fallut beaucoup de courage à certains pour assister le dimanche vers 9 heures au couronnement des rois ! Entraîné par une sélection de la fanfare des cheminots lausannois, le cortège se rendit à l'église, dont le style roman pur fait l'admiration de tous les connaisseurs. Prenant pour thème Ecclésiaste 3-4, M. le pasteur Pahud attira l'attention religieuse de ses auditeurs sur quelques vérités en rapport avec cette journée. La fanfare se produisit à deux reprises au cours du service divin. Les sociétaires gagnèrent ensuite l'esplanade de la maison de commune pour la lecture du palmarès, effectuée par M. René Foretay. Ont été élus rois :

Cible société : 1. Hunziker Pierre, 457 pts ; 2. Sandoz Gilbert, 100.

Cible Venoge : 1. Humbert Bernard, 551 points.

Le cortège se reforma pour accomplir en musique le traditionnel tour du village ; sapins enrubannés, drapeaux flottant au vent, donnaient en effet à cette localité un pimpant air de fête. Vers 11 h. 30, une vingtaine d'invités étaient reçus par M. R. Cuche, greffier de l'Abbaye, au carnotzet communal, vieux pressoir au cachet si particulier. Enfin, les hôtes gagnèrent l'immense cantine, non sans admirer l'extraordinaire panorama qui se déroule de Lausanne à Morges, s'allongeant en direction de la Savoie. Mais pour l'heure les nombreux convives vouèrent une attention soutenue... et intéressée à l'excellent repas servi par M. R. Baltisberger, cantinier.

Au dessert, M. Jean Berthet, abbé-président, salua l'assemblée, remerciant aussi ceux qui contribuèrent au succès de la fête. Il signala la présence de M. Marcel Regamey, président d'honneur, W. Pamyre, président honoraire, Charles Dupuis, membre fondateur, de M. le pasteur Pahud et de M. J. Bécholey, juge de paix, de MM. Martin, Perey et Teuscher, députés, ainsi que de M. Charles Chappuis, président du Conseil communal, M. Jaccard, syndic. On distinguait encore les délégués des Abbayes formant le Giron de la Venoge, et de l'Abbaye de Villars-sous-Yens ; plusieurs membres font preuve d'une fidélité remarquable : M. François Ducret, le doyen, âgé de 86 ans, n'a jamais manqué une abbaye, M. Besançon qui rentre du Canada après 35 ans d'absence, n'a pas oublié la société. Ajoutons que l'Abbaye de St-Sulpice célébrera dans trois ans son cinquantenaire ; elle compte actuellement quelque 200 membres, inscrits. M. Berthet rendit hommage à la mémoire de M. E. Dessaux, préfet du district de Morges, récemment disparu, pour lequel l'assemblée entière se leva.

Promu major de table, M. J. Raynal sut relier avec beaucoup d'à propos les discours prononcés à la tribune par de nom-

breux orateurs. M. Marcel Regamey, membre président et l'un des premiers abbés-présidents de l'Abbaye de St-Sulpice ouvrit les feux en exprimant sa gratitude au comité pour la manière dont il a organisé cette fête. A son tour, M. le pasteur Pahud définit la tâche que chacun doit accomplir, pour que notre pays demeure ce qu'il est, un coin de terre où il fait bon vivre.

L'assistance chanta debout la « Prière patriotique », de J. Dalcroze. Puis M. Jaccard, syndic, apporta le salut des autorités locales, assurant les organisateurs de son appui. Il exprima sa gratitude aux membres de l'Abbaye pour les sentiments d'amitié et de service qu'ils cultivent. La « Riveraine », de St-Sulpice, et la chorale d'Echandens, groupées sous la direction de M. Darioli, instituteur, exécutèrent deux productions fort appréciées.

On entendit encore MM. A. Perey, député, Bécholey, juge de paix, Marcel Amaron, représentant des Abbayes du Giron de la Venoge, J.-P. Bourgoz, président du Conseil de paroisse, etc. Puis M. René Foretay, lieutenant d'abbé, décerna la médaille du mérite de la fédération des Abbayes vaudoises à M. J. Berthet, abbé-président, pour son inlassable dévouement. Très ému, M. J. Berthet répondit à cette marque de confiance, non sans avoir signalé que M. Marcel Foretay venait de fêter dimanche ses soixante ans.

Le « Journal de Morges » joint ses vœux à ceux que le vaillant jubilaire a sans doute déjà reçus.

Puis la fête continua dans la nuit étoilée jusqu'au lundi, dans le cadre magnifique de la rade du petit port dont les eaux tranquilles bercent encore quelques bateaux à l'ancre, rêvant sous la garde débonnaire de la vieille église.

Voici les principaux résultats :

Cible Abbaye

1. Hunziker Pierre, 457 points, roi ; 2. Sandoz Gilbert, 100, roi ; 3. Dupuis Raymond, 456 ; 4. Léchaire Alexis, 99 ; 5. Cuany Edy, 423 ; 6. Foretay René, 98/99 ; 7. Cuérel Henri, 422 ; 8. Foretay Claudy, 98/84 ; 9. Reymond Charles, 417 ; 10. Reymond Jean-Michel, 98/99 ; 11. Humbert Bernard, 410 ; 12. Rod Pierre, 96/95 ; 13. Pasche Albert, 408/92 ; 14. Pête Michel, 96/75/68 ; 15. Barraud Pierre Alain, 408/91 ; 16. Masson Jacques, 96/75/61 ; 17. Ducret Albert, 403/94 ; 18. Massy Henri, 95/84 ; 19. Freymond Louis, 403/92 ; 20. Blanc Pierre, 95/82 ; 21. Leimgruber Albert, fils, 400 ; 22. Tissot Marcel, 95/96 ; 23. Matthey-Doret P. A., 399 ; 24. Cavuiscens André, 95/75 ; 25. Reymond Jean, 393 ; 26. Pellaux Pierre, 95/70 ; 27. Vicari Dino, 383 ; 28. Betrix L., 95/61 ; 29. Pete Roger, 374 ; 30. Ducret J.-D., 93 ; 31. Hofstetter Walter, 371 ; 32. Luy Marcel, 92/75 ; 33. Métal Ed., 366 ; 34. Golaz H., 92/75 ; 35. Dupuis Chs, 362 ; 36. Rossier Gilbert, 92/58 ; 37. Berthet Jean, 356 ; 38. Leyvraz Jean, 91/81 ; 39. Baud P.-Ed., 350 ; 40. Cuche René.

Cible Venoge

1. Humbert Bernard, 551 ; 2. Golaz Henri, 197 ; 3. Reymond Charles, 534/95 ; 4. Dupuis Charles, 195 ; 5. Cuérel Henri, 534/94 ; 6. Cuany Edy, 193 ; 7. Dajoz Armand, 529/93 ; 8. Freymond Louis 190/90 ; 9. Dupuis Raymond, 529/92 ; 10. Kupferschmid Hans, 190/86.

St-Prex. — Les vols continuent. — Les vols, depuis quelques années, deviennent de plus en plus fréquents à St-Prex. Dans la propriété d'un vigneron l'on a pris une boille à sulfater ; dans le pressoir du propriétaire, l'on a volé un moteur de bateau. C'est un comble et indique une triste mentalité.

Moquette bord à bord
au prix sensationnel
de 18 fr. le m² en 400 cm.
ou 21 fr. le m² à vos mesures

PAHUD
TAPIS

MORGES

Place St-Louis 3, tél. 71 15 75

Pendant l'été, magasin fermé le samedi après-midi

COMMUNE D'ECHICHENS

AVIS D'ENQUÊTE

Conformément à la loi sur la police des constructions du 5 février 1941, la Municipalité soumet à l'enquête publique du 18 au 27 juillet 1969 (enquête complémentaire), la construction d'un mur de soutènement pour aménagement d'une terrasse et une pergola sur la propriété et pour le compte de M. Pierre LERCH au lieu dit « En For-net », commune d'Echichens.

Un plan est déposé au greffe municipal où il peut être consulté pendant la durée de l'enquête.

La Municipalité

COMMUNE
DE TOLOCHENAZ

AVIS D'ENQUÊTE

La Municipalité de Tolochenaz, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique les projets suivants :

Construction d'un parc couvert démontable pour machines agricoles pour le compte et sur la propriété de ALLAMAND S.A.

Situation : Au Molliou.

Architecte : M. Georges Cruchet, à Morges.

Agrandissement de l'immeuble propriété de PANCHAUD, 3 enfants de John.

Situation : à Tolochenaz.

Architecte : M. Jean-P. Borgeaud, à Lausanne.

Les plans sont déposés au greffe municipal où les oppositions ou observations seront reçues jusqu'au 1er août 1969.

Tolochenaz, le 22 juillet 1969.

La Municipalité

MORGES

Salon de coiffure

M. POST

SERA FERMÉ

du 4 au 21 août

CORDONNERIE

C. Pichonnat

Rue des Fossés 27

FERMÉE

du 27 juillet au 17 août

NETASEC

MORGES

FERMÉ

du 28 juillet au 11 août

PROFITEZ !

TABLE DE CUISINE

FORMICA

(rouge, bleu, gris, jaune) pieds tube chromé sur cuivre, garanti très solide.

Sans rallonge

90 x 60	Fr. 105.—
100 x 65	Fr. 110.—
110 x 70	Fr. 115.—
120 x 75	Fr. 125.—

Avec rallonges

90 x 60	130 cm.	Fr. 145.—
100 x 65	145 cm.	Fr. 155.—
110 x 70	160 cm.	Fr. 165.—
100 x 70	170 cm.	Fr. 225.—
110 x 70	180 cm.	Fr. 235.—
120 x 80	200 cm.	Fr. 260.—

On reprend votre ancienne table.

Tabouret Fr. 20.—, 22.—

HUGLI

Rue de la Gare 25 - Tél. 71 20 09

Morges

Surdité

A vendre appareil MAICO à cordon, garanti neuf, valeur Fr. 560.—, à céder à Fr. 280.—. Facilités de paiement.

A. Berthoud, Préverenges, Av. Croix de Rives 22.
Tél. 71 35 32, le soir ou matin.

Répétitions

Je cherche pour 2me quinzaine d'août gymnasiens (ne) ou éventuellement étudiant(e) pour faire travailler collégien de 10 ans. Horaire à convenir.

Ecrire à Mme Barbey, Vufflens-le-Château.

Garçon

de 14 ans cherche emploi pour le mois d'août, commissionnaire ou autre.

Téléphone 71 16 76.

Ouvrier de garage

consciencieux, pour divers travaux de garage, entretien de toutes voitures, très bien rétribué, étranger ou débutant accepté.

Prendre l'adresse au Journal. C

Garage

est cherché à louer à Morges, pour de suite ou à convenir. (Voiture moyenne).

Téléphoner au (021) 21 12 19.

Jeune

arboriculteur

cherche emploi temporaire, entretien de propriété ou autre.

Faire offre sous chiffre 304 au bureau du Journal.

Porcs

A vendre 8 porcs de 20 kg.
Jean-Pierre Baud, Apples.
Téléphone 77 31 61.

Echappés

trois canaris bagués.

A rapporter contre récompense au magasin Naville, rue de la Gare 13, Morges.

Raisinets

à 2 fr. 20 le kg., 2 fr. par 5 kg, chez A. Ciana, à Echandens (près gare).

Téléphone 89 11 48.

Passez les commandes d'avance aux heures des repas.

Simca 1500

1965, en parfait état, moteur neuf, expertisée, garantie, à vendre.

Garage St-Jean, Morges.

Téléphone 71 55 25.

Morris 1800

1967, 78 000 km., très belle occasion, expertisée, garantie, à vendre.

Garage St-Jean S.A., Morges.

Téléphone 71 55 25.

Opel Record

à vendre très bon état, bas prix.

Téléphone 71 52 81.

A vendre

rideaux velours lambrequin, ainsi que vitrage pour grande baie vitrée.

Tél. heures des repas 35 63 80.

A enlever

à partir de Fr. 100.— pièce Peugeot 403, 59, citroën J. D., 58, Mercedes 190, 58, accidentées, Simca Elysée 63, accidentée.

Garage J. Pittet, Bière.

Téléphone 77 50 26.

A vendre

1 divan avec entourage ; 1 armoire deux portes, état de neuf ; 1 table de cuisine 120 x 70.

Prendre l'adresse au bureau du Journal. B

A vendre

Taurus 17 MTS, blanche, 1962. Etat impeccable. Fr. 1500.— Cause départ.

Téléphone 71 35 05.

Appartement

A louer à Préverenges appartement 3 pièces avec ou sans garage, meublé, vue, soleil, pour une durée de quelques mois à partir du 1er septembre.

Prendre l'adresse au bureau du Journal. G

A louer

pour le 1er octobre appartement de 3 ½ pièces, Résidences de La Côte, 10.

Prière de téléphoner au 71 56 84.

A remettre

pour le 1er août grand studio, cuisine, bains, belle vue. Fr. 326, charges comprises.

Résidences de La Côte 30, appartement 533, Morges.

Visiter après 19 heures.

Appartement

3 pièces, tout confort, libre de suite, région Bière-Gimel, à louer.

S'adresser sous chiffre 254 au bureau du Journal.

Appartement

Cherche appartement 2 ½ à 3 pièces, endroit tranquille, date à convenir.

Tél., heures des repas, 27 88 40.

Appartement

2 pièces et cuisine est cherché aux environs de Morges.

Donner les adresses au bureau du Journal de Morges.

Bureaux

2 à 3 pièces sont cherchés d'urgence.

S'adresser par écrit sous chiffre 302 au bureau du Journal.

A louer

au mois, places de stationnement centre de ville. P 22-2366

Pour renseignements, tél. 71 61 61.

Chat perdu

Chat blanc, grosses taches noires, queue noire extrémité blanche.

Tel entre heures de bureau 71 35 59 ou bureau 71 11 71.

On demande

un employé vendeur un chauffeur-livreur un apprenti vendeur

Faire offre à l'agence agricole SEREX, Morges,

Tél. 71 37 54

PRIX D'ÉTÉ

Charbons - Mazout

Pour bien acheter, achetez chez

Ch. BERCHER s.a.
MORGES

Rue des Charpentiers 30 - Tél. 71 26 01

Révision et nettoyage des citernes

VOTRE SALON RESTE OUVERT PENDANT LES VACANCES

Orietta

COIFFURE
71 62 69

ORietta ROBERT - CH. DU MOULIN - MORGES

Terrain à bâtir à St-Prex

aménagé, bien situé, belle vue, prix raisonnable.

S'adresser PELLEGRINO, architecte, Morges, tél. 71 38 12.

Cinéma CENTRAL - Morges

Tél. 71 18 45

Location ouverte une heure avant le spectacle

Mercredi 23 juillet à 20 h. 30

Jeudi 24 juillet à 20 h. 30

Espions, meurtres, jolies victimes...

RAMDAM A RIO

Parlé français Age 16 ans

Vendredi 25 juillet à 20 h. 30

Samedi 26 juillet à 20 h. 30

Dimanche 27 juillet à 20 h. 30

Un drame hallucinant d'un homme qui a perdu la notion de lui-même !

LES COMPLICES

Parlé français Age 16 ans

On cherche à MORGES ou environs immédiats pour le 1er septembre 1969

STUDIO meublé

avec si possible douche et garage.

Ecrire au Journal de Morges sous chiffre 300.

Monsieur Georges OBRECHT-OULEVAY, ses enfants et petits-enfants, à Pforzheim (Allemagne) ;
Madame et Monsieur Yvan SCHNEGG-OBRECHT, à Renens ;
Madame Juliette EHRLE-OBRECHT, à Pforzheim ;
Monsieur et Madame Roger VANEL-SCHNEGG et leurs enfants, à Lausanne ;
et familles alliées, ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Frederich OBRECHT

ancien maître coiffeur à Morges

survenu le 16 juillet 1969 dans sa 91 année à Pforzheim.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Pforzheim, le 18 juillet 1969, dans la plus stricte intimité.

« Repose en paix ».

La direction et le personnel de l'entreprise M. CORTE S.A., Département « Métal », ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Albert SAUVAGEAT

leur fidèle employé et collègue survenu accidentellement le 20 juillet 1969.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

P 22 2339

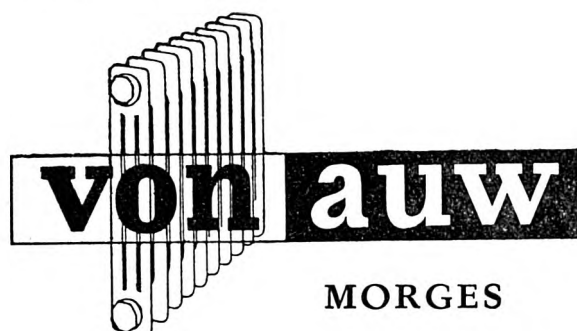
Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Aloïs WALTER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve ; elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Morges, juillet 1969.

Nous informons notre honorable clientèle que
notre entreprise



**est fermée du 19 juillet au 4 août pour cause
de vacances.**

CINEMA ODEON, MORGES - Tél. 71 20 15

Mercredi 23, jeudi 24 juillet à 20 h. 30

L'explosion de la nouvelle génération

LES TEENAGERS

Il faut voir et juger

Eastmancolor Parlé français 18 ans.

Tout pour la fête du 1er août

Pétards - Lampions - Fusées - Drapeaux, etc.

AU COMPTOIR DU JOUET

CH. DU MOULIN 6

MORGES

LA MISSION ÉVANGÉLIQUE TZIGANE SUISSE

vous invite à écouter le message de

L'ÉVANGILE

à MORGES, sous tente tous les soirs à 8 h. 15
jusqu'au 22 juillet sur la Place des Sports.

Vous entendrez la musique et des chants tzigane

Entrée libre - Prière pour les malades

PROPRIÉTAIRES FONCIERS ET COMMUNES

On cherche décharges, vallons ou creux à combler dans les
environs de Lausanne et Morges.

Occasion d'aménager et niveler vos terrains, remise en état
soignée des lieux.

Nous nous chargeons de toutes les formalités de mise à l'en-
quête.

Eventuellement paiement d'une redevance.

Faire offres à : l'entreprise GUEX, à Jongny, tél. (021)
51 59 09.

P 33-82 V

A. DEMENGA

porcelaine, céramique

Grand-Rue 41, 1110 Morges, tél. 71 21 82

cherche

vendeuse

Entrée de suite.

Nous cherchons pour atelier moderne

mécanicien - auto

conscientieux, sachant travailler seul. Entrée 1er septembre. Bon sa-
laire. Prestations sociales. Caisse de retraite, etc.

Se présenter garage St-Jean S. A., route de Lausanne 71, Morges.

Téléphone (021) 71 55 25.

Bulletins de versement

IMP. F. TRABAUD, MORGES

Epicerie Jayet, Morges

Centre diététique

Grand-Rue 55 — Tél. 71 27 52

**FEUX D'ARTIFICES
VOLCANS
FUSÉE etc.**

Restauration de meubles

Anciens et modernes

Téléphone 71 13 69

Démolition

Débarras en tous genres

Fers et métaux

PETITS TRANSPORTS

R. NIDECKER, Lonay

Tél. 71 58 37

Location de ponceuses à parquet

Tél. (022) 61 35 73 P 22-27487

Meubles peints

Armoires et divers
meubles

Atelier: Saint-Sulpice

(à côté Auto-Bolle)

Tél. 22 72 44 Lausanne

aux heures des repas.

Ouvert le samedi

Renault R 4

1967, 26 000 km., à vendre à l'état de
neuf.

S'adresser garage St-Jean S. A., Mor-
ges. Tél. 71 55 25.

VW 1200

révisée, en parfait état, expertisée, ga-
rantie.

S'adresser garage St-Jean S. A., Mor-
ges. Tél. 71 55 25.

A vendre

1 bureau bois dur avec tiroirs ; 1 fau-
teuil pivotant en skaï ; 2 chaises, 2 ta-
bourets formica ; 1 balance pèse per-
sonnes ; 2 panneaux 190 x 125 inovy-
nil. État de neuf. Occasion unique.
Téléphone 76 10 09.

A remettre

pour le 1er août grand studio, cuisine,
bains, belle vue, Fr. 326.— charges com-
prises.

Résidences de La Côte 30, apparte-
ment 533, Morges.

A vendre

un salon d'occasion, soit un canapé,
deux fauteuils, bras en bois, fr. 400.—

S'adresser meubles Moyard, Grande
rue 83-87, Morges.

A vendre

buffet, table deux rallonges, 6 chaises,
canapé-lit, 2 fauteuils, potager, etc., le
tout en bon état.

S'adresser A. Charrière, rue des
Granges, Aubonne. tél. 76 53 83.

Entreprise de nettoyage

Nettoyages de magasins,
bureaux et appartements.

Traitement de tous sols
et béton

Ponçage et imprégnation
de parquets

S'adresser

R. FONTOLLIET

ROMANEL s/Morges

Tél. (021) 87 93 87



P 22-1792

**Excursions
en
cars modernes
et confortables**

9 j.	LA BRETAGNE	11-19 août, 1-9 septembre	Fr. 615.—
8 j.	MUNICH - VIENNE - SALZBOURG	12-19 juillet, 26 juil-	
8 j.	MUNICH-VIENNE-SALZBOURG	26 juillet, 2 août-9-16 août,	Fr. 535.—
		30 août-6 septembre	
8 j.	LA SARDAGNE	5-12 septembre, 26 septembre-3 octobre	Fr. 620.—
7 j.	TYROL-YOUGOSLAVIE-TRIESTE,	18-24 août	Fr. 475.—
7 j.	BARCELONE - LES ILES BALEARES	13-19 septembre	Fr. 550.—
6 j.	TOUR DE SUISSE,	11-16 août, 8-13 septembre	Fr. 390.—
5 j.	ILE D'ELBE - FLORENCE	20-24 septembre	Fr. 350.—
5 j.	BARCELONE	11-15 octobre	Fr. 325.—
4 ½ j.	PARIS	15-19 octobre	Fr. 280.—
4 j.	RIVIERA ITALIENNE-COTE D'AZUR,	31 août,	
		3 septembre, 27-30 septembre	Fr. 295.—
4 j.	TOUR DES 15 COLS	1-4 août, 11-14 août, 30 août	
		2 septembre	Fr. 290.—
4 j.	CHATEAUX DE LA LOIRE PAR LA ROUTE DES VINS	20-23 août	Fr. 330.—
4 j.	GRISONS-TESSIN	26-29 juillet, 5-8 août, 4-7 septembre	Fr. 215.—
4 j.	VENISE	15-18 septembre	Fr. 270.—
3 j.	VOSGES - MOSELLE RUEDESHEIM	28-30 juillet, 4-6	
		août, 20-22 septembre	Fr. 218.—
3 j.	MUNICH - FETE DE LA BIÈRE	20-22 septembre	Fr. 195.—
3 j.	LA CAMARGUE	20-22 septembre	Fr. 215.—
2 j.	ILE DE MAINAU - CHUTES DU RHIN	5-6 août, 12-13	
		septembre	Fr. 128.—
2 j.	GRAND CIRCUIT DU BEAUJOLAIS	21-22 septembre,	
		11-12 octobre	Fr. 138.—

Demandez le programme détaillé.

Durant toute la saison : EXCURSIONS d'un jour.

Location de cars pour déplacements sportifs, sociétés et noces. Organisation de
voyages pour contemporains et individuels en car, avion, train et bateau.

Demandez sans engagement offres et renseignements à nos bureaux de :

1188 GIMEL tél. (021) 74 30 36 - 35

1040 ECHALLENS tél. (021) 81 10 02

ou à votre agence de voyages habituelle.

JARDINIER, 36 ans, cherche place comme

floriculteur-maraîcher

entretien de parc, si possible dans commune du canton. Libre tout
de suite.

Ecrire sous chiffre PQ 31996 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Conducteur de grue

est cherché de suite ou à convenir



S.A.

Tél. 71 61 61

P. 22 - 2366



BACCARA

Couture dames

et messieurs, vous propose
ses merveilleuses

collections de tissus pour

manteaux, tailleurs, robes, robes du soir,
pantalons, complets, smoking, etc.

Morges, Grand'rue 35

Tél. 71 32 31